

EPREUVES DU GRAND ORAL - TERMINALE

- Durée : 40 minutes au total (20' de préparation puis 20' d'oral)
- Notation et coefficient : épreuve sur 20 points coefficient 10.
- Déroulement : L'épreuve se déroule en trois temps.

1) présentation d'une question (5 minutes).

Le candidat prépare, avec ses professeurs, deux questions qui portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Elles mettent en lumière un des grands enjeux du ou des programmes de ces enseignements.

Les questions sont transmises au jury qui en choisit une. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support qu'il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. *Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. L'exposé du candidat se fait sans note.*

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

2) échange entre le candidat et l'examineur (10 minutes).

Le jury interroge le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Il peut interroger le candidat *sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité* et évaluer ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

3) échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes).

Le candidat explique *en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel*. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités...). Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle témoignant de sa curiosité intellectuelle et de son aptitude à exprimer ses motivations.

- Posture : Le candidat effectue sa présentation du *1er temps debout*. Pour les 2ème et 3ème temps de l'épreuve, le candidat *est assis ou debout selon son choix*.

- Langue : Si la question traitée concerne l'enseignement de spé LLCER, les 2 premiers temps de l'oral peuvent se dérouler, en partie, en espagnol (*selon le choix du candidat*).

- Finalité de l'épreuve : montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante et mettre ses savoirs - acquis particulièrement dans ses enseignements de spécialité - au service d'une argumentation. On peut aussi montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Le jury valorise la solidité des connaissances, la capacité à argumenter et à relier les savoirs, l'esprit critique, la clarté de son propos, la force de conviction...

- Composition du jury : 2 professeurs de disciplines différentes, qui représentent pour l'un une des spé du candidat, pour l'autre soit l'autre spé soit l'un des enseignements communs.